

## Editorial – HebdoLettre n°38

Le retour en France rocambolesque de **Pascal Fauret** et **Bruno Odos**, deux pilotes français condamnés à 20 ans de prison en République Dominicaine dans l'affaire baptisée "Air Cocaïne", a envahi nos medias.

Usés par une procédure durant laquelle les témoins de la défense et les accusés n'ont pu s'exprimer, les pilotes ont été traumatisés par un verdict qui a "déshonoré" la justice de ce pays, selon les propres mots des avocats dominicains. Comme l'a souligné Maître **Eric Dupond-Moretti** : "Pascal et Bruno sont partis et ils ont eu raison de le faire".

Il y a deux mois, j'avais confié au premier ministre que les pilotes n'auraient jamais dû être inquiétés. La réglementation internationale appliquée aux vols commerciaux ne leur permet pas de se substituer aux autorités policières ou douanières de l'aéroport pour solliciter l'ouverture des bagages. Arrêtés dans les mêmes circonstances, 2 ans plus tôt, deux pilotes américains avaient été relâchés.

L'assistance consulaire à laquelle nos pilotes s'attendaient s'est révélée être une "trahison consulaire". Un officier de police s'est présenté à eux comme venant de l'ambassade sans dévoiler son véritable état puis a transmis une note à en-tête de l'ambassade de France aux autorités dominicaines en dehors de toutes les règles de droit. Instrumentalisé par le procureur, ce document, attestant pourtant que les pilotes ignoraient le contenu de la cargaison, a permis le maintien en détention préventive des pilotes pendant 15 mois...

Cette affaire est révélatrice d'un dysfonctionnement qui n'est hélas pas isolé.

Nos compatriotes incarcérés dépendent d'une protection consulaire dépourvue de procédures et assurée par des personnels non formés pour ces situations. L'efficacité de l'assistance consulaire se révèle donc très aléatoire et peut même produire des résultats désastreux.

Nous ne pouvons plus faire semblant d'ignorer les conséquences du manque de concertation à l'étranger entre les services du ministère de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires étrangères.